

Les missions de France Alzheimer

Association reconnue d'utilité publique

- Soutenir les familles et les personnes malades
- Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- Contribuer à la recherche
- Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

GROUPES DE PAROLE

Près de chez vous :



**Siège Social: 15, Carrefour aux Toiles
53000 LAVAL T:02 43 69 06 88
www.france.alzheimer53.fr
france.alzheimer.mayenne@yahoo.fr**

Les bénévoles reçoivent aux permanences et sur rendez-vous:

A Laval: le Mardi de 14 à 17h, Maison des Usagers Hall du CH, 15, Rue du Haut Rocher, le Jeudi de 14 à 17h au siège social.

A l'antenne de Mayenne: Lundi - Mardi - Jeudi de 14 à 17h 201, Rue Joseph Cugnot, Tél: 02 43 04 55 08.

A Château Gontier Bazouges: Un lundi/mois de 14 à 17h à la Mairie Annexe de Bazouges, place de la Mairie, Un jeudi/mois de 14 à 17h à la consultation mémoire au CPA St Joseph.

Les permanences sont annoncées dans la presse locale.

Nos actions (renseignements, lieux et dates aux permanences):

- envers les malades avec des ateliers d'entretien de la mémoire, des habiletés et de la parole, d'arthérapie, de musicothérapie.
- envers les aidants avec des formations, des groupes de paroles, des réunions d'entraide et d'échanges, des séances de relaxation.
- envers le couple aidant-aidé avec des cafés mémoire, des haltes-relais, des rencontres loisirs et festives.
- des aides financières aux projets de vies de l'aidant et de l'aidé pour les adhérents suivant les capacités de l'association.



Fiche imprimée avec le soutien de :



Service communication France Alzheimer, 2013. Crédit photos : Jean-Louis Courtinat - Diego Cervo Fotolia.



Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris



ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER®
www.francealzheimer.org

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide



De quoi s'agit-il ?

Le groupe de parole, ouvert et limité dans le temps, réunit des familles qui souhaitent échanger sur les problématiques vécues au quotidien auprès d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Le groupe de parole est habituellement animé par un psychologue et parfois co-animé par un bénévole de l'association départementale.

À qui cela s'adresse ?

Les aidants familiaux peuvent fréquenter le groupe de parole en fonction de leurs besoins, tout au long de l'accompagnement ou simplement à un moment clé de celui-ci.

Le psychologue va favoriser une parole libre, modérer les échanges et soutenir les décisions qui doivent se prendre pour améliorer la qualité de vie de la personne malade et de sa famille.

Quels sont les objectifs ?

Le groupe de parole a pour objectifs de :

- diminuer l'anxiété et la culpabilité de l'aidant grâce à une meilleure compréhension des comportements dus à la maladie ;
- prévenir les situations d'épuisement qui affectent la santé physique et psychique de l'aidant et entraînent des répercussions sur sa vie sociale et familiale ;
- apporter du soutien et rompre le sentiment de solitude via l'échange des familles sur leurs expériences personnelles, à la fois semblables et singulières.

Cet espace permet aux participants de partager un vécu difficile, d'exprimer une charge émotionnelle et de découvrir des stratégies pour mieux accompagner leur proche.

“ *On voit les choses sous un autre jour, on accède à plus de sérénité, plus de tolérance, on retrouve le dialogue avec sa famille.* ”

Informations pratiques

- **Fréquence** : en règle générale une fois par mois durant deux heures.
- **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer, elle est proposée gratuitement aux familles adhérentes.
- **Lieu** : siège des associations départementales.
- **Renseignements** : www.francealzheimer.org rubrique "Contacter votre association locale" ou 0811 112 112 (coût d'un appel local).